

Questions posées par la commission : Q.—N'avez-vous eu aucune communication du gouvernement concernant la suppression de ces lettres ?

R.—Aucune.

Q.—Ou de Sir John, de Sir George Cartier, ou de tout autre membre du gouvernement ?

R.—Non, en aucune manière.

Questionné par Sir John A. MacDonald : Q.—M. McMullen a déclaré que je vous avais envoyé un télégramme pour vous dire que vous aviez une grosse affaire à bâcler et que vous devriez l'entreprendre. Avez-vous reçu un tel télégramme ?

R.—Je n'ai jamais reçu un tel télégramme ?

Q.—Ou rien de semblable ?

R.—Non, rien de semblable.

Q.—Lorsque dans une de vos lettres à laquelle on a fait allusion, adressée à M. McMullen eu à M. Cass, j'ai oublié le nom, vous dites : " Par les moyens que vous connaissez " ; voulez-vous entendre les moyens pécuniaires ou les menées politiques mises à votre disposition ?

R.—Je ne le sais pas.

Q.—Que voulez-vous entendre quand vous avez dit dans votre lettre du 1er juillet 1872, qu'on devait employer des moyens pour influencer l'opinion publique ?

R.—Ceci n'a rapport qu'aux articles de journaux et autres moyens semblables.

Q.—Tendant à soulever les masses, et ainsi de suite ?

R.—Oui, c'est la manière ordinaire d'agir.

Et le déposant ne dit rien de plus pour le moment.

Et ce vingt-cinquième jour de septembre, le dit déposant a comparu de nouveau et a fait l'addition suivante à sa susdite déposition :

En répondant à la question : " Rien n'a été dit au sujet de l'argent avant que la longue lettre du 30 juillet eût été signée " ; je désire déclarer que rien n'a été dit au sujet de l'argent, avant que les conditions fussent décidées, mais qu'il en a été fait mention plus tard pendant la journée.

Et le déposant ne dit rien de plus, et sa présente déposition lui ayant été lue, il déclare qu'elle contient la vérité, y persiste et a signé.

(Signé)

HUGH ALLAN.

Assermentée et prise le dix-neuvième }
jour de septembre 1873, et recon- }
nue le vingt-cinquième jour des }
dits mois et an. }

(Signé)

CHARLES DEWEY DAY, Président.

"

A. POLETTE, Comm.

"

JAS. ROBT. GOWAN, Comm.

PROVINCE D'ONTARIO, }

Cité d'Ottawa. }

DANS L'AFFAIRE DE LA COMMISSION.

Nommant CHARLES DEWEY DAY, ANTOINE POLETTE et JAMES ROBERT GOWAN, commissaires pour faire enquête et rapport sur les faits mentionnés dans une certaine résolution présentée par l'HON. M. HUNTINGTON dans la Chambre des Communes, le deuxième jour d'avril, A. D. 1873, au sujet du chemin de fer canadien du Pacifique.

Présents : LES COMMISSAIRES.

Ce dix-neuvième jour de septembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et treize, a comparu personnellement devant nous, les commissaires ci-dessus nommés,